Le Conseil Municipal est convoqué le Vendredi 8 Février 2019

à 18 heures 30 à la Mairie

Ordre du jour :

- Compte rendu de la réunion du 27 Janvier 2019 et élections municipales anticipées
- Enfouissement des réseaux et éclairage public Etat d'avancement des travaux
- Eglise Travaux en cours
- Schéma de défense contre l'incendie Proposition de marché groupé par la Communauté de Communes du Sud-Artois
- Maison médicale d'Hermies
 Participation communale pour l'accueil d'un médecin
- Prévisions budgétaires 2019
- Taux d'imposition 2019
- Création d'une Commission Inaugurations diverses

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf :

Etait absente excusée: Madame Sophie COGNON.

Madame Sophie COGNON donne pouvoir à Monsieur Michel FLAHAUT.

Madame Allison PETIT est nommée secrétaire de séance.

Compte rendu de la réunion du 27 Janvier 2019

Monsieur Le Maire rappelle que suite au décès de Jean-Noël FRASSAINT, Conseiller Municipal, le 26 Janvier 2019, le Conseil Municipal s'était réuni le dimanche 27 janvier 2019 à 10h00 pour lui rendre hommage.

PV 08/02/2019

Après une minute de silence à sa mémoire, les élus, tous présents, ont décidé que la commune offrira une plaque avec le texte " La commune d'Haplincourt reconnaissante". Une fleur sera posée sur sa tombe à la date anniversaire.

Le Maire fait savoir que Jean-Noël avait émis le souhait d'avoir une cérémonie en l'église Saint Nicolas d'Haplincourt et qu'il avait demandé à ce que le texte qui avait été lu lors de ses 29 ans de Conseiller Municipal soit repris ce jour-là par le Maire dans l'église en fin de cérémonie.

Jean-Noël souhaite reposer au cimetière de Ruyaulcourt.

Le drapeau est mis en berne jusqu'au lendemain des funérailles.

La salle des fêtes sera mise à disposition de la famille et les élus sont invités à prendre place ensemble dans l'église pour suivre la cérémonie. En fin de messe, les élus d'Haplincourt seront invités à se placer sous le porche de l'église, au passage de Jean-Noël et de la famille, pour démontrer symboliquement un au revoir car il quitte alors la commune. (La pratique ancestrale veut aussi parfois que le cercueil qui quitte la commune soit applaudi en signe d'au revoir, ici la famille ne le souhaite pas)

Pour sécuriser et faciliter l'accès des véhicules, la gendarmerie sera sollicitée et une déviation sera mise en place au centre du village.

Le Maire fait remplacer les bouteilles de gaz défaillantes pour chauffer l'église, sachant que la facture sera transmise à Monsieur Bernard DELTOMBE de Barastre.

Le Maire propose de réfléchir à ce que le nom de la salle de Conseil Municipal soit : salle de conseil Jean-Noël FRASSAINT. Ce projet sera délibéré lors des prochaines réunions.

La messe aura lieu à 14h30 le mercredi 30 janvier 2019 avant l'inhumation à Ruyaulcourt. Les visites du défunt se font aux établissements Dessein de Bapaume, le lundi et le mardi de 16h à 19h.

Le Maire informe également le Conseil qu'il est possible que la Préfecture impose de revoter pour les quatre conseillers manquants, le quota minimum étant dépassé. Ce sujet fera l'objet de discussions futures mais qu'il sera bon de garder en mémoire les volontés d'élections apaisées exprimées par Jean-Noël.

La séance terminée, un pot a été pris en hommage à Jean-Noël FRASSAINT et en mémoire à l'immense travail accompli par lui au profit de la commune et des habitants.

PV 08/02/2019

Monsieur Le Maire présente ce précédent compte rendu qui est validé à l'unanimité des membres présents.

Elections municipales complémentaires

Le Maire informe l'assemblée qu'il y aura une élection municipale complémentaire, le 7 avril 2019, pour élire 4 nouveaux conseillers municipaux. La Préfecture d'Arras demande de proposer 4 noms de candidats.

A titre informel, les conseillers municipaux présents, proposent tour à tour, le nom de plusieurs personnes.

Le maire rappelle qu'un courrier d'informations a été envoyé à la population indiquant que ceux qui le souhaitent sont invités à présenter leurs candidatures.

Après discussion, les noms proposés par le Conseil Municipal sont les suivants :

 Isabelle PETIT, Odile HIEZ, Nicolas WARAMBOURG, Constant RAIMBAUX, David HOMBERT, Claude SLOWIK, Paul HOMBERT, Dominique ROUSSELLE

Le Maire propose qu'une réunion décisionnelle, relative à cette élection, soit prévue prochainement.

Enfouissement des réseaux et éclairage public

Etat d'avancement des travaux

Jean-François LEVEQUE se propose pour participer aux commissions travaux d'enfouissement de réseaux.

Le maire rappelle que l'entreprise RAMERY a pris du retard et qu'il a fait connaître son souhait d'appliquer les pénalités de retard par le bureau d'étude ERC. Malgré cela, le chantier devrait reprendre très rapidement dans sa phase finale de raccordement des habitations et de dépose des lignes aériennes.

Une réunion travaux est prévue la semaine prochaine.

Eglise

Travaux en cours

Les travaux de la BRIF sont en cours. Il s'agit notamment de :

- La pose de grillage et remplacement d'une vitre du clocher pour les pigeons PV 08/02/2019

- La réparation de l'éclairage de la cave de l'église
- La pose de panneaux contreplaqués de protection sur les vitraux situés à l'arrière de l'église

Schéma de défense contre l'incendie

Proposition de marché groupé par la Communauté de Communes du Sud-Artois

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la proposition de la Communauté de Communes du Sud-Artois d'adhérer à un marché groupé pour l'élaboration d'un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie incluant ou pas la rédaction de l'arrêté du maire qu'il faut établir.

Les Conseillers font savoir que ce schéma existe et a été élaboré lors de la pose du réseau incendie par VEOLIA, qu'il n'y a pas lieu d'en redéfinir un nouveau.

Maison médicale d'Hermies

Participation communale pour l'accueil d'un médecin

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'installation de Madame Pauline TABARY Médecin à la maison médicale d'Hermies début mars 2019.

Une réunion a eu lieu avec les élus, une participation financière a été demandée aux communes à hauteur de 1,00 € par habitant pendant 2ans, pour l'aide à son installation (logement, aménagement d'un bureau).

Les conseillers municipaux trouvent dommage et anormal qu'il faille abonder financièrement à l'installation d'un médecin quand on ne le fait pas pour les autres professions.

Malgré cela et pour éviter une pénurie de médecins, il accepte de s'associer aux communes voisines pour aider financièrement à l'accueil du nouveau médecin à la maison médicale d'Hermies.

Les Conseillers Municipaux sont étonnés que l'ensemble des communes du Sud-Artois n'a pas été sollicité.

Prévisions budgétaires 2019

Le Maire liste les projets 2019 avant l'établissement du projet comptable 2019 :

- Porte de l'église verrou à changer et peinture à refaire
- Porte de la salle des fêtes à réparer PV 08/02/2019

4

- Installation de caméras fixes et portables
- Aménager un local histoire à la mairie
- Aménager la bibliothèque
- Acheter de nouveaux extincteurs Formation secourisme
- Extension du plan de travail de l'évier de la mairie
- Installation électricité et eau à l'abri de jardin
- Création d'un jeu de javelots
- Aménagement des trottoirs, caniveaux et réparation des bouches d'égoûts
- Etude de la réfection de l'église
- Création de panneaux publicitaires

Taux d'imposition 2019

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée si elle souhaite augmenter les taux d'impositions communaux pour 2019.

Il est décidé de maintenir les taux de 2018.

Création d'une Commission Inaugurations diverses

Il est décidé de créer une commission pour les futures inaugurations. Le Maire en aura la présidence.

La composition est la suivante :

Monsieur Michel FLAHAUT Président

Messieurs Régis **DELAHAYE**, Philippe **TRUFFAUX**, Jean-François **LEVEQUE** membres de la commission.

Il est décidé que cette commission pourra être complétée de membres conseillers

Municipaux ou non.

Questions diverses

Philippe TRUFFAUX demande s'il est possible de mettre un cahier de doléances à la disposition des habitants, à la Mairie, pour les débats citoyens.

Le maire accepte sa demande. Il informe également l'assemblée qu'une salle est mise à la disposition des gilets jaunes et que si des personnes veulent également organiser des débats, des locaux seront mis à leur disposition selon les modalités prévues par le ministère de l'intérieur.

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il a alerté le Département sur l'état de santé et la situation d'urgence de Madame NIZART Yvette.

Ce dossier est en attente de réponse.

Dons sans charge

La séance ouverte Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de dons déposés en Mairie qui s'élèvent à la somme de 452,00 Euros.

Mr DELAHAYE Régis	HAPLINCOURT	220,00 €
Melle PETIT Allison	HAPLINCOURT	112,00 €
Mme COGNON Sylvain	HAPLINCOURT	120,00 €

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal décide :

- L'acceptation de ces dons pour montant total de 452,00 Euros.
- D'inscrire cette recette à l'article 7713 « Libéralités reçues » au Budget Primitif 2019.

Délibération 2019/001